



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DES
ALPES-MARITIMES



LE PALAIS DES ROIS DE SARDAIGNE





L'escalier d'honneur

L'escalier d'honneur a été reconstruit de 1821 à 1825 par Jean-Antoine Scoffier et fut décoré par la peintre Barberi, tout comme le vestibule.

A l'initiative du Préfet des Alpes-Maritimes, et sous la conduite de Claude Verrier, architecte des Bâtiments de France, la rénovation de l'escalier, en 1999-2000, a permis de restituer partiellement le décor d'origine à base de stuc ferré ciré.

Ce décor avait été recouvert d'une peinture grise à l'occasion de travaux engagés en 1962, à l'exception du plafond de l'actuelle verrière en lieu et place de l'ancien attique au début du XX^e siècle. Ces travaux ont permis de découvrir les colonnes en faux marbre blanc et de dégager l'intrados de la voûte qui soutient le palier du premier étage. Cette voûte se continue dans le passage cochier qui traverse de part en part le bâtiment, et qui, à l'origine, n'était pas séparé de la cage d'escalier.

Ceci explique la dissymétrie actuelle du décor de rosace au centre ainsi que les deux aigles mis à jour sur les côtés. Dans l'élévation du deuxième étage, l'intervention a permis de retrouver le décor à fresque d'origine, à la manière turinoise, constitué de grands panneaux moulurés sur trois côtés, peints dans un camaïeu de gris et destinés à recevoir des tableaux.

L'ensemble des éléments de marbre blanc, le sol, les emmarchements, les plinthes et soubassements de rampes, les encadrements de porte ont été rajoutés lors des travaux de la fin du XIX^e siècle. Ils ont été restaurés et polis.

Les portraits en pied de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie ont retrouvé la place qu'ils occupaient en 1860.





Galerie Jules Chéret

Terminée en 1908, elle célèbre les fêtes niçoises de la Belle Epoque en six panneaux consacrés aux « **Batailles de fleurs** » et au « **Carnaval** ».

Le style léger et joyeux a fait la célébrité de **Jules Cheret** qui termina sa vie à Nice en 1932.

Les panneaux qui ont été nettoyés en 1999 ont retrouvé leurs éclatants coloris d'origine.



Jean-Charles Blais a conçu l'antichambre comme une création picturale liée à l'architecture.

Les cadres en chêne massif entourent des gouaches tricolores dont le velouté se reflète dans d'immenses miroirs dans lesquels le regard découvre à l'endroit les mots Liberté, Egalité, Fraternité, gravés à l'envers dans le miroir opposé. Le spectateur est ainsi immergé dans un espace qui accentue le jeu des couleurs et associe en les démultipliant les attributs de la République.

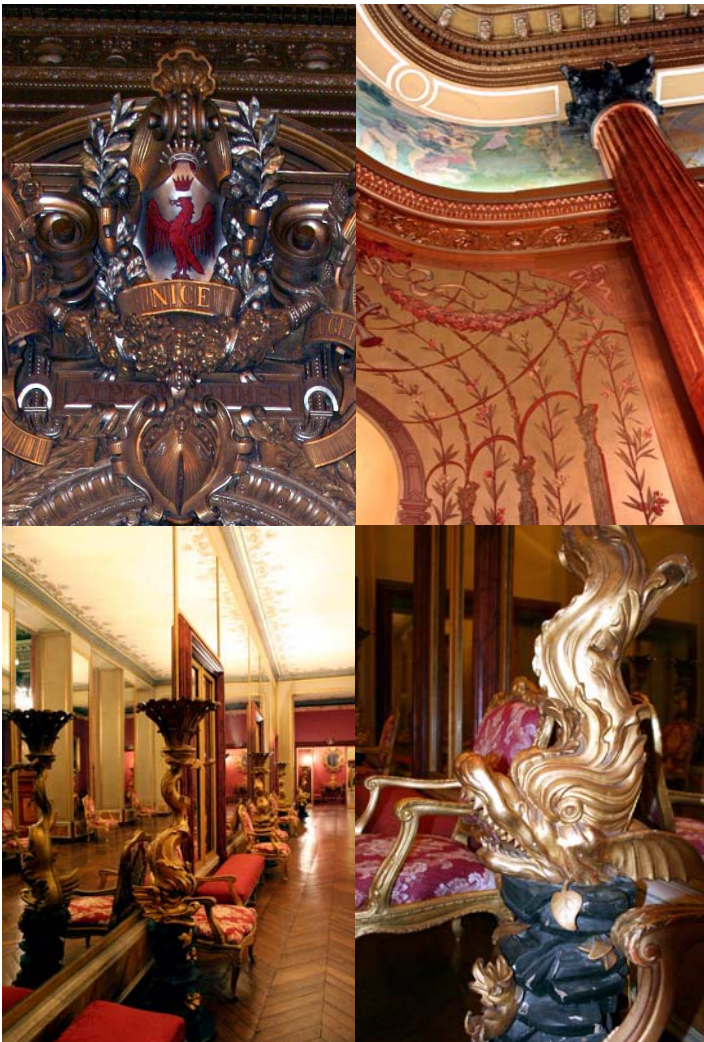
L'élégante sobriété de cette oeuvre environnementale symbolise la présence de la modernité dans ce palais chargé d'histoire

Né en 1956, Jean-Charles Blais vit et travaille à Vence et à Paris



L'antichambre Jean-Charles Blais

« Trois mots, trois couleurs » 1998



La salle des fêtes fut réalisée de 1892 à 1896, d'après le projet de **Dieudé-Défly**, modifié par **Lucien Barbet**.

Des colonnes corinthiennes supportent le plafond décoré dans le style néo-baroque. **M. Matton**, qui décora le célèbre casino de la jetée-promenade, apporta son concours pour l'ornementation des murs.

Henri Leriche a réalisé les peintures du plafond où l'on admire une « *Chute de Phaéon* » caractéristique de l'académisme de la Belle Epoque, entourée d'armoiries de villes des Alpes-Maritimes.

Sur la cimaise, dix-sept toiles marouflées de **Leriche** sont consacrées au thème de la danse, figurée à travers les âges et les continents.

Au mur ouest, la niche encadrée d'un riche frontispice de style baroque renferme le groupe sculpté d'**Henri Lombard**, sculpteur à Marseille, représentant « *Nice se donnant à la France* ». Au fronton, les armes de Nice, entourées de celles des sous-préfectures de Grasse et Puget-Théniers.

La salle des fêtes et la galerie des glaces

Dans la galerie d'accès, quatre torchères génoises XVIII^e en bois sculpté et doré, figurant des dauphins.

La toile encadrée au mur représente « **Saint Bernard de Menton** ».

C'est une oeuvre de **Molin**, peintre de Chambéry, réalisée vers 1840 et provenant sans doute des collections du roi de Sardaigne.

Le saint était l'objet d'un culte en Savoie et dans l'ancien comté de Nice.



63 avant JC / 17après JC
Règne d'Auguste
Création des préfectures de
l'Empire romain

1713
Traité d'Utrecht
Le duc de Savoie devient roi de
Sicile, puis de Sardaigne en 1720

28 pluviôse de l'an VIII
(Loi du 17 février 1800)
Consulat de Bonaparte
Création d'une préfecture par
département

14 juin 1860
Prise de possession de
l'arrondissement de Nice au
nom de l'empereur Napoléon III

1559
Emmanuel-Philibert, duc de
Savoie, décide de transférer
sa résidence dans la ville
basse

Janv 1614
Fin de la construction du
palais, désormais résidence
de Charles-Emmanuel 1er,
Duc de Savoie

5 nov 1810
Décret impérial concédant le
palais au département pour
y établir la préfecture

12 juin 1814
Retour du roi de Sardaigne
qui rend le palais royal à sa
destination



12 / 14 sept 1860

Visite de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie

1872 / 1907

Réaménagements du bâtiment, modification de la façade sud, création de nouvelles salles

2 mars 1982

Loi de décentralisation
Suppression de la tutelle administrative, extension des compétences départementales et régionales

2007

Opération de ravalement de la façade nord du palais

1818 / 1825

Restauration du palais royal par l'architecte Jean-Antoine Scoffier: façade sud, vestibule, escalier d'honneur

21 nov 1860

Décret d'établissement de la préfecture dans l'ancien palais royal

22 oct 1960

Commémoration du rattachement de Nice en présence du Général de Gaulle

21 fév 2001

Signature du traité de Nice



Le jardin d'hiver

Les toiles accrochées aux murs représentent divers paysages dont l'un signé de Jean-Joseph Bellel, de Paris.

Les plafonds du palais de la préfecture ont été décorés dans le style éclectique baroque de la Belle Epoque

Leur riche ornementation a été réalisée en staff ou en peinture dont les motifs d'inspiration classique sont fréquemment agrémentés de décors floraux stylisés ou naturels.

< Le grand salon

Le réaménagement du grand salon date de 1905 et nécessita la réunion de plusieurs salles de l'ancien palais.

Ceci explique l'utilisation des quatre paires de colonnes jumelées qui le divisent en deux parties.

L'ornementation est caractéristique de la Belle Epoque avec ses moulures de staff et ses faux marbres.

Le mobilier, comme celui des salles voisines provient en grande partie de l'ancien palais royal :

- Consoles en bois doré du XVIII^e siècle,
- Trumeau de cheminée de style Empire
- Ensemble de fauteuils de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle, provenant en partie de Gênes

Au sol, un ensemble de six tapis conçus spécialement pour le salon, en harmonie avec les murs, le plafond et les fauteuils.

Des miroirs à l'ancienne reflètent à l'infini les colonnes du salon.

Sur la cheminée, une pendule de l'époque de la Restauration réalisée à Turin par **Masy-Perez**, horloger de la Cour.

Au mur, les tableaux « *La prédication de Saint Jean-Baptiste* » de **Nicolas-Antoine Taunay** (1775-1830) et « *Bataille* » représentant le siège de Cunéo pendant la guerre de succession d'Autriche en 1748, peint par **Giuseppe Bisi** (1787-1869), peintre originaire de Gênes.



Le salon de musique et le fumeur

Aux murs du salon de musique, des appliques créées par un ébéniste piémontais pour le roi Charles-Félix vers 1825, adaptées pour le luminaire moderne.

Le fumeur s'ouvre sur la galerie **Jules Cheret**. Aux murs, deux tableaux de paysages représentant « *l'Estérel* », peinture de **Paulin Bertrand**, peintre toulonnais, datée de 1890, et « *Cagnes* », signée **Cyrille Besset**, datée de 1909.

Sont exposés dans cette pièce une collection de biscuits de la Manufacture Nationale de Sèvres et sur la cheminée, un cartel de style Louis XV.

La petite et la grande salle à manger

<<< Les murs et le plafond sont décorés dans le style rococo, inspiré du XVIII^e siècle. Grand lustre en verre de Venise.

Entièrement restaurée en 1958-1959, par **Jansen** dans un style composite que le décorateur a qualifié « à la vénitienne ». La frise du plafond, repeinte à plusieurs reprises a récemment été rénovée.>>>



Chronique du Palais de la Préfecture des Alpes-Maritimes

En 1860, lors du rattachement de Nice à la France, la préfecture des Alpes-Maritimes fut installée dans l'ancien palais des rois de Sardaigne.

De 1388 à 1860, à l'exception de la période de la Révolution et de l'Empire, le pays de Nice fit partie du comté de Savoie, élevé en 1416 au rang de duché. En 1713, le duc de Savoie devint aussi roi de Sicile, puis en 1720, roi de Sardaigne.

Les origines du palais ducal, actuellement préfecture, sont très mal connues. Son existence est attestée seulement à la fin du XVI^e siècle. Sa construction aurait été achevée en 1613, quelques temps avant la visite à Nice de Charles-Emmanuel I^{er} qui arriva en janvier 1614.

Le palais figure sur les vues de Nice au XVI^e siècle. Vers l'ouest, il jouxte le couvent des Dominicains (palais de justice actuel) au nord, sa façade borde la place Saleya (rue de la préfecture) vers l'est, une importante rangée de maisons le sépare de la rue Saint-Gaétan, au sud, sa façade donne sur un jardin aménagé sur des terrains libérés par le recul des remparts vers la plage.

Sur la vue de 1610, l'aspect du monument est beaucoup moins précis : c'est une grande maison massive, dépourvue de caractères notables. La représentation figurant sur le plan de 1675 est plus flatteuse : le palais recouvre la totalité d'un îlot bien délimité. Il se compose de trois corps de bâtiments disposés en U autour d'une cour largement ouverte vers le midi, sur le jardin. L'élévation comporte cinq niveaux.

Les relevés de l'architecte Ribotti, en 1815, restituent une image plus modeste de l'édifice qui ne possède que quatre niveaux. L'espace qu'il occupe est un quadrilatère irrégulier, enserré à l'est et à l'ouest par des blocs de maisons vétustes. Les ailes latérales se réduisent en fait à deux pavillons d'angle, détail que l'on peut encore remarquer de nos jours contre la façade sud. Ce palais ne semble pas avoir subi d'importantes modifications jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Presque tous les ducs de Savoie et rois de Sardaigne y résidèrent durant leur séjour niçois, occupant « l'étage noble ».

Le palais était aussi la résidence du gouverneur de la ville et du comté, et un peu plus tard, également celle de l'intendant. C'est pour cette raison que les niçois l'appelèrent aussi « palais du gouvernement ». Le prince Maurice, gouverneur à partir de 1642, y donna des fêtes brillantes et des spectacles. Les séjours de Charles-Emmanuel II, en 1666 et de Victor-Amédée II en 1689, furent marqués de même par des réjouissances.

En 1713 et 1714, Victor-Amédée II, devenu roi de Sicile, y fit étape en se rendant à Palerme pour son couronnement et à son retour.

En 1793, le palais fut affecté à l'hôpital militaire. Le préfet Dubouchage, en 1810, obtint d'y installer la préfecture, mais son vœu ne put être réalisé avant la chute de l'Empire. Le jardin au sud fut aménagé en place.

La restauration sarde rendit au palais son ancienne destination. Des travaux de rénovation s'avéraient indispensables. L'architecte Scoffier les conduisit de 1818 à 1825, à la veille de l'arrivée à Nice du roi Charles-Félix. La façade sud fut harmonisée, le vestibule et l'escalier d'honneur furent reconstruits, les appartements royaux réaménagés avec le concours du peintre Barberi.

Le mobilier fut reconstitué avec l'aide de prélèvements dans les palais de Turin et au palais royal de Gênes.

Charles-Félix retourna à Nice en 1829-1830, son cousin et successeur Charles-Albert en 1836, enfin le dernier roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel II y passa plusieurs mois en 1856-1857 et reçut à dîner l'impératrice de Russie et plusieurs princes qui « hivernaient » à Nice.

Après le traité de Turin, le 14 juin 1860, le roi fit remettre officiellement le palais et son mobilier au gouvernement de Napoléon III. L'empereur et l'impératrice vinrent recevoir l'hommage des niçois en septembre 1860.

En prévision de leur venue et de l'installation de la préfecture, le palais continua à recevoir des embellissements. Ceux-ci étaient d'autant plus nécessaires que Nice était devenue la « capitale de l'Europe monarchique et aristocratique ».

Les séjours fréquents de nombreux chefs d'Etat punctuaient une vie mondaine des plus brillantes que la diplomatie de l'Empire puis de la République devait mettre à son profit, en recevant ces hôtes dans un cadre plus adapté à ces fastes.

De 1867 à 1907, le palais de la préfecture acquit son aspect définitif.

A l'est, l'expropriation des vieilles maisons de la rue Saint-Gaétan permit la construction d'une aile importante. A l'ouest, la démolition du vieux couvent des Dominicains, remplacé par le palais de justice, fut aussi l'occasion d'un agrandissement. Une nouvelle salle des fêtes put être aménagée au nord et inaugurée en 1896. L'architecte départemental Sabatier entreprit de restructurer les appartements et embellit la façade d'une nouvelle ornementation, plus riche, avec des colonnes surmontant la porte principale. Lucien Barbet poursuivit son oeuvre qui s'acheva en 1908 avec la galerie Jules Chéret, au midi.

Les locaux du conseil général furent aménagés dans l'aile est, la façade principale reçut la composition monumentale que nous admirons toujours, avec sa double colonnade au rythme

vigoureux, d'un effet élégant.

Pendant la « Belle Epoque », la préfecture des Alpes-Maritimes vécut des heures brillantes. Napoléon III y reçut le tsar Alexandre II en 1864. En 1889, Sadi Carnot vint y rencontrer Léopold II, roi des belges, Oscar II de Suède...Félix Faure y eut comme hôte le tsarévitch Nicolas. Le roi des belges y fut invité en 1909 par le président Fallières, accompagné de Clémenceau. Après la grande guerre, le livre d'or a continué de s'enrichir de noms parmi les plus illustres de l'époque contemporaine.

A l'occasion du centenaire du rattachement de Nice à la France, en 1960, le général de Gaulle logea à la préfecture et y présida un dîner de gala.

Depuis 1982, date de la décentralisation, le palais reste le siège de la résidence du préfet, tant en ce qui concerne les appartements privés du deuxième étage que les salons de réception du premier étage. Le président du conseil général y dispose toutefois dans l'aile droite d'un appartement de fonction qui était auparavant occupé par le secrétaire général de la préfecture.

En Février 2001 a eu lieu, dans la grande salle à manger, la signature du Traité de Nice par les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, en présence du Président de la République et du Premier Ministre français.



Le vestibule